

FILIÈRE SAFRAN



Coût d'investissement: 100 Millions Dhs
(État : 84 Millions Dhs)

Durée: 2012- 2020



PARTIES SIGNATAIRES

Gouvernement

- Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime,
- Ministère de l'Économie et des Finances.

Profession

- Fédération Interprofessionnelle Marocaine du Safran (FIMA SAFRAN)

OBJECTIFS GLOBAUX

- Augmenter la superficie réservée à la culture du Safran pour passer de 610 Ha à 1.350 Ha à l'horizon 2020.
- Améliorer la production du Safran pour atteindre 9 Tonnes à l'horizon 2020.
- Augmenter les quantités traitées et conditionnées pour passer de 9 kg à 6 Tonnes par année à l'horizon 2020.
- Augmenter les quantités exportées pour passer à 6 Tonnes par année.

CONSISTANCE DU PLAN D'ACTION

- Approvisionnement des agriculteurs en plants de qualité.
- Équipement hydro-agricole pour la mobilisation de l'eau au niveau des cultures.
- Renforcement des programmes de recherche appliquée et encadrement et transfert de technologie.
- Renforcement des capacités des organisations professionnelles.
- Encouragement des producteurs et des sociétés à l'adhésion au projets d'agrégation.
- Renforcement des actions marketing et la réalisation des études de marchés à l'échelle nationale et internationale.
- La consolidation et le renforcement de la position du Maroc sur les marchés traditionnels et la conquête de nouveaux marchés porteurs à travers la promotion du safran marocain.
- Mise en place d'un dispositif réglementaire permettant de protéger le safran authentique et combattre la contrefaçon.

APPUI ET INCITATIONS DE L'ÉTAT

- Équipement du GIE de Dar Azâafaran en vue de la valorisation du safran, l'augmentation des quantités traitées et conditionnées et l'organisation professionnelle de la filière du safran.
- Promotion et valorisation du safran, via l'organisation du festival du safran.
- Mise en place d'un programme avec l'INRA pour la production et la multiplication des cormes de safran.
- Instauration de la subvention forfaitaire pour l'agrégation.